

PAYS DE L'ARBRESLE

Rédaction : 1 avenue Edouard-Herriot, 69170 Tarare - 04 74 63 14 80 - lprtarare@leprogres.fr ; Publicité : 04 72 22 24 37 - lprpublicite@leprogres.fr

SARCEY Le Domaine du crêt de Bine présente sa conversation au bio

Viticulture. Les producteurs proposent une dégustation ainsi qu'une présentation de la culture bio, aujourd'hui encore.

Marie-Thérèse et François Subrin ouvrent les portes de leur domaine ce week-end. Depuis plusieurs générations, le crêt de Bine accueille la famille Subrin et leurs vignes.

François a repris le domaine viticole de son père en 1975. Il cultive désormais cinq hectares de gamay et une parcelle de chardonnay implantés sur la commune sarceyroise. Passionné et convaincu, à l'automne 2008, il s'est engagé dans une conversion au bio. Le millésime 2012 sera le premier labellisé AB.

Ce viticulteur va même au-delà du cahier des charges de l'agriculture biologique puisqu'il utilise la culture



■ Instants de dégustation en présence des propriétaires. Photo Marie Girin

biodynamique, proche de l'homéopathie, pour stimuler la vie microbienne du sol et la résistance de la plante. Selon lui, cette méthode permet « d'atteindre plus rapidement

l'expression du terroir. » À l'occasion de ses portes ouvertes, le couple propose une dégustation des trois millésimes, dont le beaujolais blanc 2011 vinifié en fût de chêne, ainsi qu'une

présentation de la culture bio. Une famille de vignerons charentais participe aussi à l'événement (pineau, cognac). Les Aubineau sont aussi producteurs bio depuis 1993. ■

Et aussi

SAIN-BEL

Impôts :

plus de permanence

Le service des impôts de Tarare informe qu'il n'y a plus de permanence en mairie. Les usagers peuvent se présenter à la Trésorerie de L'Arbresle pour tous renseignements relatifs à leur déclaration sur le revenu 2011.

Contact : mairie au 04 74 01 24 80.

SOURCIEUX LES MINES

Réunion du conseil municipal mardi

Une séance publique du conseil municipal aura lieu mardi 15 mai à 20 h 30 à la mairie. Seront à l'ordre du jour : validation du zonage des eaux pluviales ; validation du tracé du PPM autour de la croix de la place de l'église ; révision du zonage d'assainissement ; validation de l'emplacement de la STEP et informations sur le cahier des charges ; informations diverses (lancement de concertation de la règle des 30 % concernant l'urbanisme, diagnostic d'assainissement).

Crêt de Bine : une haie plantée pour favoriser la biodiversité



La plantation de la haie a demandé beaucoup de travail

/ Photo Marie Girin

Une haie de plus de 200 mètres a été plantée jeudi 1^{er} avril à Sarcey, le long de l'ancienne route Tarare-Villefranche.

Ce sont 26 élèves en Seconde Bac Pro Aménagement Nature à la Maison familiale rurale (MFR) de « la Petite Gonthière » à Anse qui ont réalisé cette plantation.

Sous la responsabilité de Didier Dupuy, moniteur formateur à la MFR, ce chantier rondement mené a permis à

ces futurs professionnels de l'environnement d'acquérir technique et expérience. Pour Jérôme Berruyer, technicien à la Fédération départementale des chasseurs, cette haie, composée de six espèces végétales différentes, contribue à améliorer la biodiversité et permettra de mieux abriter le petit gibier.

L'administrateur Joseph Berchoud a précisé que la Fédération apporte son appui financier à ce type de projet

qui favorise la restauration de l'équilibre des milieux naturels.

Claude Pinet, président de la société de chasse sarceyroise s'est chargé personnellement des travaux de préparation du sol et le GAEC du Talabard a fourni la couverture végétale indispensable pour une bonne reprise des plants. Marie-Thérèse et François Subrin, qui souhaitent participer à cette nouvelle approche, ont converti leurs vignes en cultures bio. Le fait

d'arracher un rang en bordure de vigne a également permis cette réalisation, qui se trouve sur le circuit de la visite de l'exploitation.

Marie-Thérèse et François proposent depuis la mi-mars une « balade panoramique » : deux heures de découverte du bio suivies de la dégustation de la cuvée du Crêt de Bine 2009.

> NOTE

Plus d'infos sur le site www.baladeenbeaujolais.fr